



# Farm Cash Receipts and Farm Product Price Index

January-September 1995

Agriculture Division

Price: Canada: \$19.00 per issue, \$62.00 annually  
 United States: US\$23.00 per issue, US\$75.00 annually  
 Other Countries: US\$27.00 per issue, US\$87.00 annually

To order Statistics Canada publications, please call our National toll-free line 1-800-267-6677

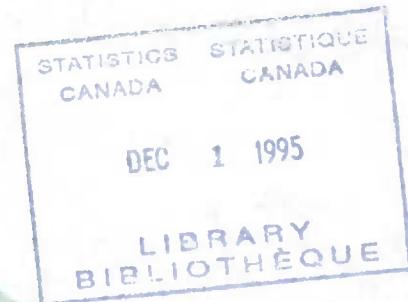
# Recettes monétaires agricoles et indice des prix des produits agricoles

Janvier-septembre 1995

Division de l'agriculture

Prix : Canada : 19 \$ l'exemplaire, 62 \$ par année  
 États-Unis : 23 \$ US l'exemplaire, 75 \$ US par année  
 Autres pays : 27 \$ US l'exemplaire, 87 \$ US par année

Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-267-6677



## Note of Appreciation

*Canada owes the success of its statistical system to a long-standing cooperation involving Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses, governments and other institutions. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.*

November 1995

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada. © Minister of Industry, 1995. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without prior written permission from Licence Services, Marketing Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

## Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

Novembre 1995

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1995. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmager dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.



Statistics Canada Statistique Canada

Canada

## SYMBOLS

The following standard symbols are used in Statistics Canada publications:

- .. figures not available.
- ... figures not appropriate or not applicable.
- nil or zero.
- amount too small to be expressed.
- p preliminary figures.
- r revised figures.
- x confidential to meet secrecy requirements of the Statistics Act.

This publication was prepared under the direction of:

**Marcelle Dion, Chief,**  
Farm Income and Prices Section  
951-3172

**Liz Leckie, Unit Head,**  
Farm Receipts Unit  
951-2448

**Linda Brazeau,**  
Farm Receipts Unit  
951-5031

**Michelle Nolet,**  
Farm Receipts Unit  
951-0372

**Bernie Rosien, Unit Head,**  
Farm Prices & Expenses Unit  
951-2441

**Sue Anderson,**  
Farm Prices & Expenses Unit  
951-5025

## SIGNES CONVENTIONNELS

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- p nombres provisoires.
- r nombres rectifiés.
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relative au secret.

Cette publication a été rédigée sous la direction de:

**Marcelle Dion, chef ,**  
Section des revenus et des prix agricoles  
951-3172

**Liz Leckie, chef d'unité ,**  
Sous-section des recettes monétaires agricoles  
951-2448

**Linda Brazeau,**  
Sous-section des recettes monétaires agricoles  
951-5031

**Michelle Nolet,**  
Sous-section des recettes monétaires agricoles  
951-0372

**Bernie Rosien, chef d'unité ,**  
Sous-section des prix à la production et des dépenses  
951-2441

**Sue Anderson,**  
Sous-section des prix à la production et des dépenses  
951-5025

The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48 - 1984.



Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



**FARM CASH RECEIPTS****RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES****HIGHLIGHTS**

Cash receipts of farm businesses reached \$19.5 billion in the first nine months of 1995, 5% higher than for the same period in 1994. Crop receipts, which jumped 13%, accounted for most of the growth. Livestock receipts rose a modest 1% due to increased hog and dairy revenues. Program payments to farmers fell 30%.

Crop receipts reached \$9.3 billion in the first three quarters of 1995, much higher than last year's \$8.2 billion for the same period, and the previous five-year average of \$6.9 billion. Crop farmers have enjoyed much improved growing and market conditions since 1992. Livestock revenue was \$9.4 billion, just slightly above the previous year. Program payments, at \$795 million, continued to trend down from the high of \$2.5 billion in 1992.

**Farmers double deferred grain receipts on strong 1994 income**

In the first quarter of 1995, farmers in Western Canada liquidated \$773 million of grain receipts which had been deferred from the fall of 1994, compared to \$356 million a year earlier. When delivering grain, farmers may defer payment to the next calendar year, reducing current year taxable income. The 13% increase in 1994 net cash income in Western Canada prompted farmers to more than double the amount of grain revenue deferred to 1995.

For the first three quarters, wheat receipts rose 21% as higher prices (+56%) offset lower deliveries by farmers. A strong price increase (+54%) also drove barley receipts up 37%. Wheat and barley prices have increased steadily throughout 1995 due to concern about the effect of poor weather on world grain crops and the low level of world stocks. Corn receipts were up 20% on a 22% increase in marketings.

**POINTS SAILLANTS**

De janvier à septembre 1995, les recettes monétaires des entreprises agricoles ont augmenté de 5% par rapport à la même période en 1994, pour se fixer à 19,5 milliards\$. La croissance est principalement attribuable aux cultures, leurs recettes s'étant accrues de 13%. Les recettes quant au bétail ont progressé modestement (+1%), reflétant une hausse des recettes au chapitre des porcs et du secteur laitier. Les paiements aux agriculteurs en vertu des programmes ont diminué de 30%.

Les revenus enregistrés au chapitre des cultures ont atteint 9,3 milliards\$ au cours des trois premiers trimestres de 1995 comparativement à 8,2 milliards\$ en 1994, un chiffre de beaucoup supérieur à la moyenne des cinq années précédentes, soit 6,9 milliards\$. Depuis 1992, les fermiers de productions végétales profitent des bonnes conditions de croissance et des marchés favorables. Les recettes quant au bétail se situent à 9,4 milliards\$, légèrement au-dessus des recettes enregistrées l'année précédente. Les paiements en vertu des programmes ont poursuivi leur mouvement à la baisse, se chiffrant à 795 millions\$. Ils avaient atteint un sommet de 2,5 milliards\$ en 1992.

**L'importance des revenus en 1994 fait doubler les recettes céréalières différées**

Au premier trimestre de 1995, les agriculteurs de l'Ouest ont réalisé 773 millions\$ au chapitre des recettes céréalières différées tirées des livraisons de grains effectuées à l'automne 1994, comparativement à 356 millions\$ l'année précédente. Les agriculteurs peuvent différer à l'année civile suivante les recettes provenant des livraisons de grains afin de réduire leurs revenus imposables pour l'année en cours. L'augmentation (+13%) du revenu net comptant dans l'Ouest du Canada en 1994 a incité les agriculteurs à plus que doubler leurs reports en 1995.

De janvier à septembre 1995, les recettes au titre du blé ont progressé de 21%, la hausse des prix (+56%) ayant atténué la baisse des livraisons par les agriculteurs. Les recettes en ce qui a trait à l'orge ont augmenté de 37% sous l'effet d'une majoration de 54% des prix. Les prix du blé et de l'orge ont augmenté régulièrement durant 1995 en raison des inquiétudes concernant les récoltes de céréales mondiales faisant suite aux mauvaises conditions climatiques, et de la faiblesse des stocks mondiaux. Des ventes plus élevées (+22%) ont contribué à l'augmentation de 20% des recettes au titre du maïs.

## Farm Cash Receipts

Higher crop receipts enabled the Prairie provinces to record strong increases in total cash receipts. Saskatchewan led with a 10% increase, followed by Manitoba and Alberta at 7% each.

## Recettes monétaires agricoles

La hausse des recettes au chapitre des cultures a permis aux provinces des Prairies d'enregistrer des augmentations importantes quant aux recettes monétaires totales. C'est la Saskatchewan qui constate la plus forte augmentation, soit 10%, suivie du Manitoba et de l'Alberta (+7% respectivement).

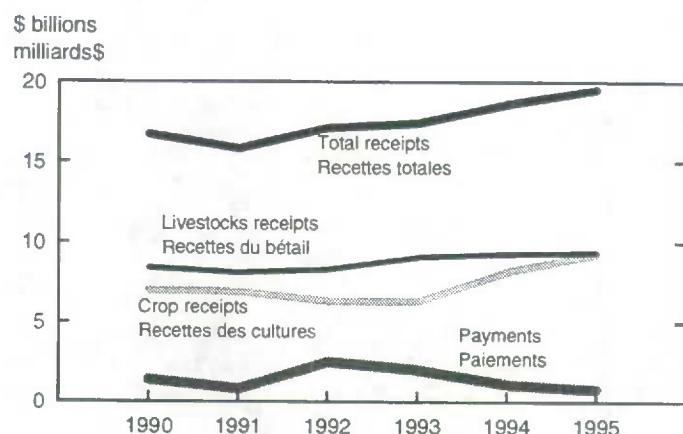
### Higher Crops Receipts Push Up Total Receipts

January - September

#### Accroissement des recettes

monétaires totales grâce à une hausse des revenues au chapitre des cultures

Janvier à septembre



### Livestock receipts increase slightly

Livestock revenues for the first three quarters of 1995 increased slightly from a year earlier. Hog receipts rose 4%, as improved third quarter prices were coupled with steady slaughter and export marketings. Dairy receipts rose 3%, as both quantities sold and prices received showed small increases. Industrial prices and quota for the 1995-96 dairy year -- beginning August 1 -- were held to the same levels as 1994-95. Cattle and calves receipts showed year-to-date decreases for the second year in a row, following the 1993 peak.

### Program payments to farmers fall

Program payments fell sharply in the first three quarters of 1995 compared to the same period a year earlier. Large drops in Gross Revenue Insurance Plan (-\$261 million) and crop insurance (-\$118 million) payments reflected higher market returns and improved growing conditions. Higher provincial stabilization (+\$36 million) payments moderated the overall decline.

### Légère augmentation des recettes du bétail

Au cours des neuf premiers mois de l'année, les recettes au chapitre du bétail ont enregistré une légère hausse (+1%) par rapport à la même période en 1994. Les recettes provenant des porcs ont augmenté de 4%, en raison du raffermissement des prix au troisième trimestre, et de la stabilité des abattages et des exportations. Les recettes provenant des produits laitiers ont augmenté de 3%, les quantités vendues et les prix obtenus ayant augmentés légèrement. Les prix du lait industriel et les quotas laitiers pour la campagne laitière 1995-1996, débutant le 1er août, s'établissaient aux mêmes niveaux qu'en 1994-1995. La baisse d'une année à l'autre des recettes provenant des bovins et des veaux se poursuit pour une deuxième année consécutive. Elles avaient atteint un sommet en 1993.

### Baisse des paiements aux exploitants agricoles en vertu des programmes

Les paiements versés en vertu des programmes ont diminué considérablement (-30%) au cours des neuf premiers mois de 1995, comparativement à la même période l'an dernier. Les diminutions importantes enregistrées dans les paiements effectués en vertu du Régime d'assurance du revenu brut (-261 millions\$) et de l'assurance-récolte (-118 millions\$) rendent compte de l'augmentation du rendement des marchés et de l'amélioration des conditions de croissance. La hausse des paiements versés dans le cadre des programmes de stabilisation provinciaux (+36 millions\$) a atténué la diminution globale.

## Introduction

This report presents, by commodity and by province, estimates of farm cash receipts from farming operations for the period January to September 1995 together with comparable data for the previous year. Quarterly farm cash receipts are also available from 1971 to date in machine readable form through CANSIM (Canadian Socio-Economic Information Management System), in matrices 3582 to 3592. Users interested in accessing data via CANSIM should contact the Marketing Division, Statistics Canada, R.H.Coats Building, Ottawa, Ontario, K1A OT6 (613) 951-8200.

## Concepts

Farm cash receipts represent the cash income received from the sale of agricultural commodities as well as direct program payments made to support or subsidize the agriculture sector. The sector includes all agricultural holdings with annual sales of agricultural products of at least \$250.

The farm cash receipts series includes agricultural products such as field crops, vegetables, fruits, floriculture and nursery products, sod, maple and forest products, livestock, dairy products, poultry, eggs, wool, fur, honey and beeswax.

The direct program payments to producers included in farm cash receipts represent the amounts paid to individuals involved in agricultural production. The payments related to current agricultural production include subsidies to encourage production or to compensate producers for low market returns, payments to stabilize incomes and payments to compensate producers for crop or livestock losses caused by extreme climatic conditions, disease or other reasons.

The primary reason for compiling farm cash receipts is to estimate, on a provincial basis, the agriculture sector's contribution to gross domestic product. Consequently, all inter-farm sales within a province are excluded from farm cash receipts estimates as their inclusion would result in double counting. It should be noted, however, that farm-to-farm sales between provinces are included as are all sales outside the sector. Excluding inter-farm sales within a province means that farm cash receipts cannot be used as a measure of the gross output of the agriculture sector.

Farm cash receipts are estimated on a cash basis and represent the value of sales when they occur, that is, when ownership first changes hands. Thus, sales are only recorded when cash disbursements have actually occurred. The prices used to value transactions include any bonuses and premiums which can be attributed to specific commodities, but exclude fees deducted before the producer is paid (e.g. storage, transportation, marketing or administrative costs).

In several cases, particularly where crops are concerned, producers receive a partial or an initial payment for their commodities at the time of sale. As the marketing of the crop progresses, an adjustment or final payment is made. These payments are only shown in cash receipts when producers receive the funds. Examples of such cases include Ontario Wheat Producers' Marketing Board (OWPMB) and Canadian Wheat Board (CWB) adjustment, interim and/or final payments for wheat, oats and barley. Oats ceased to be marketed through the CWB on July 31, 1989. Similar payment patterns also occur for sugar beets and dry beans.

Receipts from the sale of some agricultural products can be deferred. For example, producers in Western Canada have the option of deferring grain receipts to the next year. In order to be consistent with the cash basis for cash receipts, these deferrals are recorded when they are liquidated the following year. The

## Introduction

Le présent bulletin comprend par produit et par province, les estimations des recettes monétaires provenant d'exploitations agricoles pour la période janvier à septembre 1995, de même que des données comparables de l'année précédente. Les recettes monétaires agricoles trimestrielles, pour la période allant de 1971 au présent, sont aussi disponibles sous forme lisible par machine de CANSIM (Système Canadien d'information socio-économique) dans les matrices 3582 à 3592. Les utilisateurs voulant obtenir des chiffres par l'intermédiaire de CANSIM peuvent communiquer directement avec la Division du marketing, Statistique Canada, Immeuble R.H.Coats, Ottawa, Ontario, K1A OT6 (613) 951-8200.

## Concepts

Par recettes monétaires agricoles, on entend le revenu monétaire découlant de la vente de produits agricoles et les paiements de programmes directs au titre du soutien ou du financement du secteur agricole. Font partie de ce dernier, toutes les exploitations agricoles dont les ventes annuelles de produits agricoles atteignent au moins 250 \$.

Au nombre des produits agricoles inclus dans la série des recettes monétaires agricoles, mentionnons les grandes cultures, les légumes, les fruits, les produits de floriculture et de pépinière, les produits de gazonnière, de l'érabile et forestiers, le bétail, les produits laitiers, la volaille, les œufs, la laine, la fourrure, le miel et la cire d'abeille.

Les paiements de programmes directs versés aux producteurs qui sont pris en compte dans la catégorie des recettes monétaires agricoles comprennent les sommes accordées aux producteurs agricoles. Au nombre des paiements liés à la production agricole courante, on compte les subventions pour encourager la production ou dédommager les producteurs lorsque le produit des ventes est faible, les paiements de stabilisation du revenu et les paiements en vue de dédommager les producteurs pour les pertes de culture ou de bétail provoquées par des conditions climatiques extrêmes, les maladies ou d'autres raisons.

Le regroupement des recettes monétaires agricoles vise principalement à évaluer, sur une base provinciale, la contribution du secteur de l'agriculture au produit Intérieur brut. Par conséquent, les ventes globales entre fermes dans une province ne sont pas prises en compte dans les estimations des recettes monétaires agricoles étant donné que leur inclusion entraînerait un double comptage. Il faut toutefois noter que les ventes d'une exploitation à l'autre entre provinces sont incluses, de même que toutes les ventes à l'extérieur du secteur. L'exclusion des ventes entre fermes dans une province signifie que les ressources monétaires agricoles ne peuvent servir de mesure de la production brute du secteur agricole.

Les recettes monétaires agricoles sont évaluées en espèces et représentent la valeur des ventes au moment où elles sont effectuées, c'est-à-dire au premier changement de propriété. Par conséquent, les ventes ne sont pas prises en compte que lorsqu'un débours a bel et bien été effectué. Les prix dont on se sert pour établir la valeur des transactions comprennent tout boni ou toute prime que l'on peut rattacher à des produits spécifiques, mais excluent les frais déduits avant que le producteur ne soit payé (par exemple : entreposage, transport, commercialisation ou frais d'administration).

Dans plusieurs cas, surtout dans celui des récoltes, les producteurs reçoivent un paiement partiel ou initial pour leurs produits au moment de la vente. Aux étapes ultérieures de la commercialisation de la récolte, ils touchent des paiements d'ajustement ou définitifs. Ces derniers ne sont pris en compte au titre des recettes monétaires que lorsque les producteurs reçoivent les fonds. Mentionnons comme exemple les paiements d'ajustement, provisoires et (ou) définitifs de la Commission ontarienne de commerce du blé (COCB) et de la Commission canadienne du blé (CCB) au titre du blé, de l'avoine et de l'orge. L'avoine n'est plus commercialisée par l'entremise de la CCB depuis le 31 juillet 1989. Des modes de paiement similaires ont également été établis pour ce qui est des betteraves à sucre et des haricots secs.

Les recettes découlant de la vente de certains produits agricoles peuvent être reportées. Par exemple, les producteurs de l'Ouest du Canada ont le choix de reporter à l'année suivante les recettes découlant des céréales. Les recettes monétaires étant fondées sur une base monétaire, ces reports ne sont enregistrés qu'au moment où ils sont réalisés l'année

amount deferred in a given year is recorded as an equal but negative amount. This is necessary to compensate for the fact that the amount deferred is included in the individual grain receipts.

All published commodity receipts represent receipts from the market. Thus, any subsidy or stabilization payment directed at a specific commodity is not included in the receipts for that commodity. In fact, all direct subsidies or payments to the agriculture sector are recorded separately.

#### Methods

Cash receipts are, for the most part, based on monthly marketings and prices of the various commodities. Direct program payments are based on data obtained from several sources on a monthly or quarterly basis.

Calculations of commodity cash receipts involve the use of many data sources which can vary by province and by commodity. Most of the prices for the monthly marketings are collected from administrative sources such as marketing boards, regulatory agencies and market information. Some prices are also provided by a monthly farm prices survey conducted by Statistics Canada. In all cases, the prices reflect those received by producers at the point when ownership first changes hands.

Monthly marketings are mostly obtained from administrative records of marketing boards, government agencies and private companies. Grain marketings, including durum wheat, wheat excluding durum, oats, barley, rye, flaxseed and canola for the Western provinces, are obtained from the Canadian Grain Commission. In Eastern Canada, the data are either obtained from marketing boards and producer associations, based on historical marketing patterns or agreed upon in consultation with provincial specialists. Marketings for crops such as corn, soybeans, tobacco, sugar beets and dry beans are obtained from marketing boards and associations as well as private companies.

Cash receipts estimates for potatoes, fruits, vegetables, honey, maple and forest products, and greenhouse and nursery products are obtained through various surveys or censuses conducted by Statistics Canada, the provinces or other federal and provincial departments or agencies. These departments and agencies are also a major source of marketing data for mustard seed, sunflower seed, lentils, canary seed, dry peas, forage and grass seed, and hay and clover.

Livestock marketings, including cattle, calves, hogs, sheep, lambs, hens and chickens, and turkeys, are mainly based on market information from Agriculture Canada and provincial departments and agencies. Marketings of eggs are also obtained from these sources. In the case of dairy products, producers' marketings of milk and cream are obtained from regulatory agencies and private companies.

Although the farm cash receipts series covers many commodities, it is not exhaustive. There is a "miscellaneous" category for crops and another for livestock. The cash receipts in these two categories are based on the quinquennial Census of Agriculture in order to account for commodities that are not estimated individually.

Since cash receipts are estimated on a cash basis, any amounts received after the sale of a product, whether in the form of a final or an adjustment payment, will be shown when the cash is received rather than when it was earned. Several items fall into this category, including payments by the CWB and the OWPMB, as well as deferrals and liquidations of grain receipts. The

suivante. Pour une année donnée, le montant reporté est inscrit comme étant une somme égale mais négative. Cela permet de contrebalancer le fait que la somme reportée fait partie des recettes individuelles découlant des céréales.

Toutes les recettes diffusées découlant de produits représentent des recettes en provenance du marché. Par conséquent, toute subvention ou tout paiement de stabilisation versé(e) au titre d'un produit spécifique n'entre pas en ligne de compte dans les recettes calculées pour ce produit. En fait, toutes les subventions ou paiements directs au secteur agricole sont pris en compte séparément.

#### Méthodes

En majeure partie, les recettes monétaires sont fondées sur les mises en marché et les prix mensuels des divers produits. Les paiements de programmes directs sont établis en fonction des données tirées de plusieurs sources, sur une base mensuelle ou trimestrielle.

De nombreuses sources de données, qui varient selon la province et le produit, sont mises à profit dans le calcul des recettes monétaires découlant d'un produit. Pour ce qui est des mises en marché mensuelles, la plupart des prix sont recueillis auprès de sources administratives, notamment les offices de commercialisation, les organismes de réglementation et de renseignement sur les marchés. Certains prix sont également tirés d'une enquête mensuelle sur les prix agricoles menée par Statistique Canada. Dans tous les cas, ces prix sont le reflet de ceux que touchent les producteurs au premier changement de propriété.

Les mises en marché mensuelles proviennent surtout des enregistrements administratifs des commissions de commercialisation, des organismes gouvernementaux et des entreprises privées. Les mises en marché des céréales, y compris le blé durum, le blé sauf durum, l'avoine, l'orge, le seigle, la graine de lin et le canola dans les provinces de l'Ouest sont fournies par la Commission canadienne des céréales. Dans l'Est du Canada, les données proviennent des commissions de commercialisation et des associations de producteurs, et sont fondées sur les schémas de commercialisation historiques ou ont fait l'objet d'une entente en consultation avec les spécialistes provinciaux. Les mises en marché des récoltes, notamment le maïs, le soya, le tabac, la betterave à sucre et les haricots secs, sont fournies par les commissions de commercialisation et les associations, de même que par les entreprises privées.

Les estimations des recettes monétaires des pommes de terre, des fruits, des légumes, du miel, des produits de l'érabie et forestiers, et des produits de serre et de pépinière proviennent des diverses enquêtes ou recensements menés par Statistique Canada, les provinces ou des ministères ou organismes fédéraux et provinciaux. Ces ministères et organismes constituent également une importante source de données sur les mises en marché de la graine de moutard, de la graine de tournesol, des lentilles, de la graine à canaris, des pois secs, de la semence fourragère et de la graine d'herbe, du foin et du trèfle.

Les mises en marché du bétail, y compris les bovins, les veaux, les porcs, les moutons, les agneaux, les poules et les poulets et les dinde sont surtout fondées sur les renseignements sur le marché d'Agriculture Canada et des ministères et organismes provinciaux. Les mises en marché des œufs sont également tirées de ces sources. Dans le cas des produits laitiers, les mises en marché du lait et de la crème par les producteurs sont communiquées par les organismes de réglementation et les entreprises privées.

Bien qu'elle porte sur de nombreux produits, la série des recettes monétaires agricoles n'est pas exhaustive. Elle comporte une catégorie «divers» pour les récoltes et une autre pour le bétail. Les recettes monétaires de ces deux catégories sont fondées sur le Recensement quinquennal de l'agriculture afin de prendre en compte les produits qui ne font pas l'objet d'estimations individuelles.

Étant donné que les recettes monétaires sont estimées sur une base monétaire, tout montant reçu après la vente d'un produit, sous forme de paiement définitif ou d'ajustement, sera pris en compte au moment de la réception de la somme plutôt qu'à celui où l'argent a été gagné. Plusieurs types de paiement tombent dans cette catégorie, notamment les paiements de la CCB et la COCB, de même que les paiements

Information for these payments are obtained directly from the administrative bodies involved.

Direct program payments are tabulated quarterly. The agencies responsible for the disbursement of payments under the various programs provide the data on a monthly, quarterly and, in some cases, an annual basis. Only payments directly provided to producers are included in the series. These include payments under the Farm Income Protection Act (for the Gross Revenue Insurance Plan and the Net Income Stabilization Account), the Crop Insurance Act, the Western Grain Stabilization Act, the Agricultural Stabilization Act, Tripartite Plans, Provincial Stabilization Programs, the Canadian Dairy Commission Act and those made under ad hoc government programs.

#### Data Comparability

The farm cash receipts series before and after January 1971 are not comparable. Modifications have been made to the series in terms of format, content and concepts. Consequently, the preceding documentation is only relevant for the period 1971 to date. More detail on these changes are available in Agriculture Economic Statistics, Semi-Annual, Statistics Canada, Catalogue No. 21-603E.

#### Data Quality

As indicated above, farm cash receipts are estimated using both administrative and survey sources of data. Where necessary, data are adjusted to ensure conceptual consistency with the receipts series. Much of the data obtained from administrative sources have been summarized from the financial transactions of individual producers. These summarized data are often subject to audit by independent professional accountants and/or are used to make payments to individual producers. As a result, the quality of these data is considered to be very good. The survey data used in the receipts series reflects typical Statistics Canada standards for quality assurance and, therefore, the quality of these data is considered to be good.

However, it is important to note that the receipts data are subject to error. Administrative data may contain non-sampling error such as keying mistakes, while survey data may suffer from both non-sampling and sampling error. Users should also note that the quality of individual estimates may not be consistent between commodities or between provinces because the data sources and their quality may vary. As well, the estimates of inter-farm sales between provinces are not strong as there are few sources for these data.

More detail on the quality of the crops and livestock data that are used to estimate farm cash receipts can be found in the publications listed on page 18.

#### Data Revisions

Cumulative quarterly farm cash receipts are released seven to eight weeks after the end of each quarter. Receipts for the current calendar year are subject to revision each quarter. Revisions to previous years are released twice per year, in May and in November. Every five years a historical revision is done based on the results of the Census of Agriculture. The most recent set of historical revisions was released at the end of May 1994 and covered the period from 1971 to 1993.

An indication of the expected size of revisions to farm cash receipts can be provided by a statistic known as Theil's Root Mean Square Prediction Error (RMSPE). This statistic represents the average percent difference between the initial and current

reported or réglés au titre des recettes découlant des céréales. Les renseignements ayant trait à ces paiements proviennent directement des entités administratives en cause.

Les paiements des programmes directs sont calculés sur une base trimestrielle. Les organismes responsables du versement de ces paiements au titre des divers programmes fournissent les données sur une base mensuelle, trimestrielle et, dans certains cas, annuelle. Les seuls paiements qui figurent dans les séries sont ceux qui sont directement versés aux producteurs. Font partie de cette catégorie les paiements au titre de la Loi sur la protection du revenu agricole (pour le Régime d'assurance du revenu brut et le Compte de stabilisation du revenu brut), la Loi sur l'assurance-récolte, la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, la Loi sur la stabilité des prix agricoles, les plans tripartites, les programmes provinciaux de stabilisation, la Loi sur la Commission canadienne du lait et les paiements versés au titre de programmes spéciaux du gouvernement.

#### Comparability des données

La série des recettes monétaires agricoles avant et après janvier 1971 n'est pas comparable. Des modifications ont été apportées à la série, notamment au mode de présentation, au contenu et aux concepts. Par conséquent, la documentation précédente s'applique seulement pour la période allant de 1971 jusqu'à maintenant. Des renseignements plus détaillés sur les modifications apportées sont disponibles dans la publication Statistiques économiques agricoles, Semi-annuel, Statistique Canada, numéro 21-603F au catalogue.

#### Qualité des données

Comme nous l'avons mentionné, les recettes monétaires agricoles sont estimées à partir de données administratives et d'enquêtes. Au besoin, les données sont ajustées pour garantir la cohérence conceptuelle de la série. La plupart des données tirées de sources administratives sont résumées à partir des transactions financières individuelles. Ces données résumées sont souvent objet de vérifications par des comptables professionnels indépendants et/ou utilisées pour faire des paiements aux producteurs eux-mêmes. Par conséquent, la qualité de ces données est considérée comme étant excellente. La qualité des données d'enquête utilisées dans la série des recettes monétaires est typiquement caractéristique des standards de qualité de Statistique Canada et, par conséquent, la qualité de ces données est considérée comme étant très bonne.

Toutefois, il est important de signaler que des erreurs peuvent se glisser dans ces données. Dans le cas des données administratives, il peut se produire des erreurs non dues à l'échantillonnage, notamment des erreurs de frappe, et les données d'enquête peuvent être entachées d'erreurs à la fois attribuables ou non à l'échantillonnage. Les utilisateurs doivent également noter que la qualité des estimations individuelles peut varier selon les produits ou les provinces, étant donné qu'il est possible que les sources et la qualité des données varient. En outre, les estimations des ventes au niveau des fermes entre les provinces ne sont pas considérées très solides étant donné que les sources de ces données sont peu nombreuses.

Les publications énumérées à la page 18 renferment plus de renseignements sur la qualité des données relatives aux cultures et au bétail utilisées pour estimer les recettes monétaires agricoles.

#### Révisions des données

Les recettes monétaires agricoles trimestrielles cumulatives sont diffusées dans les sept ou huit semaines suivant chaque trimestre. Les recettes pour l'année civile courante sont sujet aux révisions à chaque trimestre. Les révisions aux années précédentes sont diffusées deux fois par année, soit en mai et en novembre. Tous les cinq ans, on procède à une révision historique en se fondant sur les résultats du Recensement de l'agriculture. La dernière série de révisions historiques a été diffusée à la fin de mai 1994 et elle porte sur la période allant de 1971 à 1993.

On peut obtenir une indication de l'ampleur prévue des révisions des recettes monétaires agricoles grâce à une méthode statistique connue sous le nom de la Méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne. Celle-ci consiste à déterminer l'écart moyen en pourcentage

estimates during the period in question. For example, the table below indicates that, from 1981 to 1991, total farm cash receipts at the Canada level for the January to September period have so far been revised, either up or down, by about 2.0% from the first published estimate. It should be noted that the RMSPE for payments is much smaller after 1986 as a result of efforts to follow program payments more closely.

entre les estimations initiales et courantes pendant la période en question. Par exemple, le tableau ci-dessous indique que, de 1981 à 1991, les recettes monétaires agricoles globales au niveau du Canada pour la période janvier à septembre ont jusqu'à présent fait l'objet d'une révision, à la hausse ou à la baisse, d'environ 2.0 % par rapport aux premières estimations diffusées. On doit noter que la prévision de l'erreur quadratique moyenne pour les paiements est d'une magnitude moins importante après 1986, une conséquence des efforts entrepris à suivre de plus près les paiements de programmes.

	RMSPE 1981-1991	RMSPE 1992-1994
Total receipts	2.0%	2.1%
Crop receipts	3.2%	3.8%
Livestock receipts	1.2%	0.7%
Payments	16.4%	8.4%

Further information on Theil's RMSPE is available from A Description of Theil's RMSPE Method in Agricultural Statistical Forecasts, Stuart Pursey, Working Paper #1, Agriculture Division, Statistics Canada, 1980.

	Prévision de l'erreur quadratique moyenne	
	1981-1991	1992-1994
Recettes globales	2.0%	2.1%
Recettes des cultures	3.2%	3.8%
Recettes du bétail	1.2%	0.7%
Paiements	16.4%	8.4%

Pour obtenir d'autres renseignements sur la Méthode Theil susmentionnée, consulter la Description de la méthode de Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole, Stuart Pursey, Document de travail #1, Division de l'agriculture, Statistique Canada, 1980.

TABLE 1. Farm Cash Receipts from Farming Operations, by Quarter, 1994 and 1995

TABLEAU 1. Recettes monétaires provenant des exploitations agricoles, par trimestre, 1994 et 1995

Province	Jan.–Mar.	Apr.–June	July–Sept.	Oct.–Dec.	Cumulative Total
	Janv.–mars	Avril–juin	Juill.–sept.	Oct.–déc.	Total cumulatif
	thousands of dollars – milliers de dollars				
Nfld / T.-N.					
1994	15878	14290	16605	16699	63472
1995	15393	14841	16343	—	46577
P.E.I. / I.-P.-É.					
1994	83102	76781	55142	91542	306567
1995	83247	91482	55485	—	230214
N.S. / N.-É.					
1994	73899	72157	88548	86653	321257
1995	74397	70728	87385	—	232510
N.B. / N.-B.					
1994	70616	77602	67335	77068	292621
1995	70706	74181	71016	—	215903
Qc					
1994	994085	1108696	1004279	1110590	4217650
1995	974679	1162318	1072487	—	3209484
Ont.					
1994	1453058	1386950	1500974	1706247	6047229
1995	1476460	1361408	1463431	—	4301299
Man.					
1994	711391	470773	518135	756290	2456589
1995	761224	515312	539805	—	1816341
Sask.					
1994	1452225	963119	1166052	1487407	5068803
1995	1768005	1058294	1121647	—	3947946
Alta / Alb.					
1994	1588853	1246878	1307292	1295586	5438609
1995	1776340	1299003	1367487	—	4442830
B.C. / C.-B.					
1994	353310	364277	345429	460855	1523671
1995	361833	375764	317380	—	1054977
Canada					
1994	6796417	5781523	6069791	7088937	25736668
1995	7362284	6023331	6112466	—	19498081

## Footnotes

- (1) Represents payments made by the Canadian Wheat Board and the Ontario Wheat Producers' Marketing Board direct to producers.
- (2) Crop insurance payments include payments under the Crop Insurance Act as well as private hail insurance plans.

## Notes

- (1) Représente les paiements versés aux producteurs par la Commission canadienne du blé et l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario.
- (2) Les paiements d'assurance-récolte comprennent les paiements versés en vertu de la Loi sur l'assurance-récolte ainsi que ceux versés en vertu des régimes privés d'assurance-grêle.







The hog index, has recorded month over month increases from a low in April of 72.1 to September when it reached 95.8. On a year over year basis hog prices were below year earlier levels from August 1994 to June 1995. In July, August and September prices have been 3.5%, 3.6% and 29.7% above year earlier levels respectively. To the end of September, hog slaughter in Canada and the U. S. was up 3.6% and 2.8% respectively from a year ago. At October 1, 1995, hog numbers were estimated at 2.2% above a year ago with the breeding herd estimated to be up 1.7%. The USDA September 1, 1995 Hogs and Pigs Report shows 2% fewer hogs on farms than September 1, 1994, the breeding herd, is estimated to be down 5%.

## INTRODUCTION

This publication presents the Farm Product Price Index for each province and for Canada from 1984 to date. The index measures the change through time in the prices received for agricultural commodities at the first transaction point. The time base for the index is 1986 = 100.

## CONCEPTS, DEFINITIONS, METHODOLOGY AND DATA QUALITY

### Fundamental Concepts

The Farm Product Price Index (FPPI) measures the change through time in prices received for agricultural commodities at the first transaction point. The index is calculated on both a monthly and an annual basis.

### Basic Definitions

Prices include any bonuses and premiums which can be attributed to specific commodities, and exclude fees deducted before the producer is paid (e.g. storage, transport and administrative costs, etc.).

For grains purchased by the Canadian Wheat Board (CWB) and the Ontario Wheat Producers Marketing Board (OWPMB), prices include initial, adjusted initial, interim and final board payments on a retroactive basis.

Commodity-specific program payments are not included in the price.

The commodities included in the index are, for the most part, the same commodities that are estimated in the farm cash receipts series published in Agriculture Economic Statistics, catalogue no. 21-603.

### Reference Period

Prices and indexes are estimated on a monthly basis. Prices are based on either administrative data sources, or a monthly survey of agricultural producers. Where possible, administrative data sources are used in order to reduce response burden.

Where administrative data are not available, prices are collected using the monthly Farm Product Prices Survey (FPPS) and the monthly Potato Prices Survey (PPS). The reference date for these surveys is the 15th of each month, and prices are collected by telephone during the five working days following the 15th. These prices are used as a proxy for the entire month.

### Survey and Administrative Data Quality

Both administrative and survey data are subject to various kinds of errors.

Survey data are mainly subject to response and data capture errors. In reporting prices each month, survey respondents are asked to report the average prices prevailing in their neighbourhood, taking into account the various grades of each commodity marketed. Thus, average prices reported by these respondents may differ from month to month as a result of changes in price, changes in quality, or a combination of both.

L'indice des porcs a affiché des augmentations d'un mois à l'autre, passant de 72,1 en avril à 95,8 en septembre. D'une année à l'autre, les prix du porc sont restés sous les niveaux de l'année précédente, du mois d'août 1994 au mois de juin 1995. En juillet, août et septembre, les prix ont dépassé de 3,5 %, 3,6 % et 29,7 % respectivement les niveaux des années précédentes. À la fin de septembre, les abattages de porcs au Canada et aux États-Unis s'étaient redressés de 3,6 % et 2,8 % respectivement par rapport à un an plus tôt. Le 1<sup>er</sup> octobre 1995, le nombre de porcs était estimé à 2,2 % de plus que le niveau de l'année passée alors que l'on estimait que le nombre des reproducteurs avait monté de 1,7 %. Au 1<sup>er</sup> septembre 1995, d'après les estimations du ministère de l'Agriculture des États-Unis, le nombre de porcs était de 2 % inférieur dans les fermes à celui du 1<sup>er</sup> septembre 1994, et le nombre de reproducteurs avait diminué de 5 %.

## INTRODUCTION

Cette publication présente l'indice des prix des produits agricoles pour chaque province et pour le Canada de 1984 à date. L'indice mesure la variation, dans le temps, des prix reçus pour les produits agricoles au premier point de transaction. La période de base de l'indice est 1986 = 100.

## CONCEPTS, DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ DES DONNÉES

### Notions fondamentales

L'indice des prix des produits agricoles (IPPA) mesure la variation des prix reçus pour les produits agricoles au moment où le titre de propriété change de mains pour la première fois. L'indice est calculé sur une base mensuelle et annuelle.

### Définitions de base

Les prix comprennent les suppléments et les primes qu'il est possible de rattacher à des produits particuliers, mais non les frais qui sont défaillants avant que l'agriculteur ne soit payé (p.ex. les frais d'entreposage, de transport et d'administration, etc.).

Pour les céréales achetées par la Commission canadienne du blé (CCB) et la Commission ontarienne de commercialisation du blé, les prix incluent les paiements initiaux, initiaux ajustés, intérimaires, et finaux, sur une base rétroactive.

Les paiements directs relatifs à des produits spécifiques ne sont pas inclus dans les prix.

Les produits figurant dans l'indice sont, à quelques exceptions près, les mêmes que ceux qui figurent dans la série sur les recettes monétaires agricoles publiée dans le bulletin Statistiques économiques agricoles, n° 21-603 au catalogue.

### Période de référence

Les prix et les indices sont estimés sur une base mensuelle. Les prix sont basés sur soit des données administratives, soit une enquête mensuelle auprès des producteurs agricoles. Lorsque c'est possible, on utilise des données administratives afin de diminuer le fardeau de réponse.

Dans les cas où il n'existe pas de données administratives, les prix proviennent de l'Enquête mensuelle sur les prix des produits agricoles et l'Enquête mensuelle sur les prix des pommes de terre. La date de référence pour ces enquêtes est le 15 de chaque mois, et les données sont recueillies par téléphone pendant les cinq jours ouvrables suivant le 15. Les prix provenant de l'enquête sont utilisés comme représentants des prix moyens pour le mois entier.

### Qualité des données d'enquête et des données administratives

Les données provenant des sources administratives et de l'enquête peuvent renfermer différents types d'erreurs.

Les données provenant de l'enquête peuvent renfermer des erreurs de réponse et des erreurs de traitement. Lors de la déclaration mensuelle sur les prix, on demande aux répondants d'indiquer la moyenne des prix en vigueur dans leur voisinage, en tenant compte de la qualité de chacun des produits sur le marché. Ainsi, les prix moyens déclarés par ces répondants peuvent varier d'un mois à l'autre en raison des modifications de prix, des variations de la qualité offerte, ou d'une combinaison de ces deux éléments.

Every effort is made to ensure that administrative data are conceptually correct for the use to which they are put. Much price data comes from the accounting departments of various marketing agencies, and is originally used to issue cheques to producers, is audited, and so quality is deemed to be excellent.

Administrative price data come from a wide variety of sources. Many are collected directly from marketing boards, for example, the Ontario Wheat Producers Marketing Board, the Nova Scotia Grain Marketing Board and the Fédération des producteurs de bovins de Québec. Some are collected and processed by provincial agricultural or statistical departments. Others are collected by Agriculture Canada and made available through Agriculture Canada's Electronic bulletin Board System or published in reports such as the Livestock and Meat Trade Report. Still other marketing information used to derive prices arises from the regulatory activities of Agriculture Canada, the Canadian Grain Commission, and the Canadian Wheat Board.

#### Data are Subject to Revision

The index is subject to revision as more complete and up-to-date data become available. Major revisions occur in May and November of each year. Normally May revisions apply to the four previous calendar years, while November revisions apply to the two preceding calendar years. The index is revised quinquennially as a result of intercensal revisions affecting both prices and quantities. For information on re-basing, see Weights and Linking, below.

#### Data Comparability

Newfoundland was not included in the index prior to 1981. As a result, a break in the Canada series occurs in 1981. Nevertheless, Newfoundland's agricultural production is relatively small and the break is not significant.

#### Coverage

Until November 1993 the Farm Product Prices Survey (FPPS) was conducted in all provinces. Beginning in December, survey data were replaced by administrative data in the Atlantic and Prairie provinces. Administrative data on prices, however, were not available for table, seed and processed potatoes. A monthly Potato Prices Survey (PPS) of 290 producers is being conducted by telephone in Prince Edward Island, New Brunswick, Manitoba, Saskatchewan and Alberta. The FPPS telephone survey in Quebec, Ontario and British Columbia has a sample of 600 producers.

The FPPS and the PPS samples are based on the 1991 Census of Agriculture frame. The desired universe is those agricultural producers who sell products outside of the agricultural sector. Small farms were excluded from the frame in order to maximize the response from medium and large farmers, who it was hoped would be familiar with price movements for a broader range of commodities on a monthly basis.

Some of the Census of Agriculture farms are excluded from the frame for a variety of reasons. Many of the excluded farms were those with sales of less than \$2,000, and farms for which production of the commodities of interest was below minimum pre-set levels. Also among those excluded were institutional farms, multiple holdings of very large corporations, community pastures, and farms on Indian reserves.

#### Sample Design

The FPPS and the PPS samples are stratified systematic samples. Stratification variables differ by province, as different commodities are covered by the survey depending on the province.

Beaucoup d'efforts sont déployés afin de s'assurer que les données administratives soient conceptuellement correctes. Beaucoup de données proviennent des services de comptabilité des offices de commercialisation, et sont utilisées originellement pour émettre des chèques aux producteurs. Elles ont donc été bien vérifiées. Alors, leur qualité est jugée excellente.

Les données administratives proviennent de diverses sources. Les données proviennent en grande partie des offices de commercialisation, par exemple, la Commission ontarienne de commercialisation du blé, la Commission de commercialisation des grains de la Nouvelle-Écosse, et la Fédération des producteurs de bovins du Québec. D'autres données sont recueillies et traitées par les ministères de l'Agriculture ou Bureaux de la statistique des provinces. D'autres données provenant des offices de commercialisation sont recueillies par Agriculture Canada, et publiées dans le Rapport sur le marché de la volaille, et le Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada. D'autres données sur la commercialisation utilisées pour établir les prix proviennent des programmes de régulation d'Agriculture Canada, de la Commission canadienne des grains, de la Commission canadienne du blé.

#### Les données peuvent faire l'objet d'une révision

L'indice des mois récents peut subir des modifications à mesure que des données plus détaillées et plus à jour nous parviennent. Des modifications majeures sont faites au mois de mai et au mois de novembre chaque année. Normalement, les révisions de mai s'appliquent aux quatre années précédentes, et celles de novembre aux deux années précédentes. L'indice est révisé sur une base quinquennale en fonction des révisions intercensitaires des prix et quantités. Pour plus de renseignements sur les changements à la base de l'indice, voir Pondération et enchaînement, ci-dessous.

#### Comparaison des données

Les chiffres de Terre-Neuve n'ont pas été pris en compte dans l'indice qu'en 1981. Il se produit donc un bris dans la série du Canada à ce moment-là. Cependant, comme la production agricole de cette province n'est pas considérable, l'impact de ce bris n'est pas important.

#### Couverture

Jusqu'en novembre 1993, l'Enquête sur les prix des produits agricoles (EPPA) a été menée dans toutes les provinces. Dès décembre, les données d'enquête ont été remplacées par les données administratives dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies. Il n'existe toutefois pas de données administratives sur les prix des pommes de terre de consommation, des pommes de terre de semences et des produits à base de pommes de terre. On mène une enquête téléphonique sur les prix des pommes de terre (EPPT) auprès de 430 producteurs à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. L'EPPA téléphonique menée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique porte sur un échantillon de 538 producteurs.

Les échantillons de l'Enquête sur les prix des produits agricoles (EPPA) et de l'Enquête sur les prix des pommes de terre (EPPT) sont fondés sur la base de sondage établie à partir du Recensement de l'agriculture de 1991. L'univers choisi se compose de l'ensemble des producteurs agricoles qui vendent leurs produits à l'extérieur du secteur agricole. Les petites fermes ont été exclues de la base de sondage pour maximiser la réponse des fermes moyennes et grandes. On espérait que les plus gros producteurs soient plus en mesure de connaître les mouvements mensuels des prix pour une gamme de produits plus importante.

Certaines fermes du Recensement de l'agriculture sont exclues de la base de sondage pour diverses raisons. Nombre des fermes exclues avaient rapporté des ventes de moins de \$2 000, ou leur production de produits visée était inférieure à des limites minimales pré-déterminées. Les fermes institutionnelles, les corporations formées de plusieurs opérations, les pâturages communautaires, et les fermes sur les réserves indiennes ont aussi été exclus.

#### Plan d'échantillonnage

Les échantillons de l'EPPA et de l'EPPT sont des échantillons systématiques stratifiés. Les variables de stratification étaient différentes pour chaque province, parce que les produits pour lesquels nous estimons les prix varient selon la province.

**Sampling Error**

Since the FPPS and the PPS are based on probability samples, estimates produced by the surveys are subject to sampling errors. Sampling error is the error arising from the fact that the estimates are based on a portion of the population, rather than a census. The present method of estimation for the survey does not take into account the weights arising from sample design. At present, no estimate of the sampling error is available.

**Response Rates**

Response rates range from 90% to 98%. However, many respondents cannot provide prices on a monthly basis, as they do not sell their products that frequently. Other respondents may be able to respond monthly to a selected group of commodities, but not all commodities covered by the survey. This type of non-response cannot be avoided in a survey of this nature. The small sample size and estimation method used preclude imputation.

**Estimation Methods**

Administrative data may be available on either a weekly or monthly basis. Weekly prices are weighted by weekly quantities to arrive at monthly averages.

The estimation method for the FPPS and the PPS is the Median of Absolute Deviation (MAD) method. All responses are ranked and a median is calculated. The absolute deviation of each response from the median is calculated, and the median of the absolute deviations is calculated. Any responses which differ from the MAD by more than a pre-determined percentage are dropped from estimation. The estimate is the simple average of all remaining responses.

**Index-Specific Information**

A Laspeyres' type (base-weighted) formula was used in calculating the index. Thus, the index expresses current farm prices as a percentage of prices prevailing in the base period. This index is not a measure of pure price change but a measure of the change in the return to farmers per unit of product marketed. No adjustment for seasonal variation of prices has been made in the index.

**Weights and Linking**

As of March 1990, the index was rebased to 1986 = 100. The commodities included in the index remained unchanged from those included in the 1981 = 100 index. Weights are based on farm cash receipts for the period in question, current weights were established based on farm cash receipts by province by commodity, averaged over the period 1981 to 1984.

To provide a measure of continuity, an annual series of linked index numbers on a 1986 = 100 base is available from 1950 to date. The monthly index has been recalculated using a 1986 time base as far back as January 1981. Annual indexes from 1950 to 1980 are linked to the current time base at January 1981.

**Data Availability**

Data in this publication are also available on CANSIM Matrix 176. Additional indexes and weighting diagrams are available by contacting the Farm Income and Prices Section, as are the prices used in the calculation of the index.

**Farm Input Price Index**

The Farm Input Price Index measures price changes for major goods and services used by Canadian farmers. These indexes are available in Catalogue No. 62-004 and on CANSIM. For further information, contact Mr. Vaclav Krabicka, Prices Division, Ottawa (613) 951-3342.

**Erreurs d'échantillonnage**

L'EPPA et l'EPPT sont basées sur un échantillon probabiliste. Les estimations sont donc entachées d'une erreur d'échantillonnage qui se définit comme l'erreur provenant de ce que l'on étudie seulement une portion de la population au lieu de mener un recensement. La méthode d'estimation utilisée présentement pour les enquêtes ne tient pas compte du plan d'échantillonnage. Aucune mesure de l'erreur d'échantillonnage n'est donc disponible pour le moment.

**Taux de réponse**

Les taux de réponse pour l'enquête varient entre 91,4 % et 98,1 %. Cependant, beaucoup de répondants ne peuvent pas nous faire parvenir des prix sur une base mensuelle, parce qu'ils ne vendent pas leurs produits aussi fréquemment. D'autres répondants peuvent donner des prix mensuellement pour une sélection de produits, mais pas pour tous les produits demandés. Il n'est pas possible d'éviter ce type de non-réponse dans une enquête de cette nature. La petite taille de l'échantillon et la méthode d'estimation rendent impossible l'imputation.

**Méthodes d'estimation**

Les données administratives sont disponibles sur une base hebdomadaire ou mensuelle. Les prix hebdomadiers sont pondérés par les quantités hebdomadières pour arriver à des prix moyens mensuels.

Les données provenant de l'EPPA et de l'EPPT sont estimées à partir de la méthode MDA (médiane des déviations absolues). Toutes les observations sont ordonnées et la médiane est calculée. La déviation absolue de chaque observation par rapport à la médiane et la médiane des déviations absolues sont calculées. Toutes les observations qui dévient de la médiane des déviations absolues par un pourcentage supérieur à une limite pré-déterminée sont exclues de l'estimation. L'estimation est la moyenne simple de toutes les réponses qui restent.

**Renseignements au sujet de l'indice**

La formule Laspeyres a été utilisée pour le calcul de l'indice. L'indice ainsi produit représente les prix agricoles en cours, en termes de pourcentage des prix en vigueur pendant la période de référence. L'indice ne constitue pas une mesure de la simple variation de prix, mais une mesure des variations des recettes des agriculteurs par unité de produit mis en vente. Aucune rectification de prix n'a été faite pour tenir compte des variations saisonnières.

**Pondération et enchaînement**

En mars 1990, la période de base de l'indice est devenue 1986 = 100. Les produits compris dans l'indice demeurent les mêmes que ceux compris dans l'indice 1981 = 100. La pondération est basée sur la moyenne des recettes monétaires agricoles pour la période en question; pour le présent indice, la période de pondération est de 1981 à 1984.

Pour assurer une certaine continuité, une série annuelle d'indices raccordés à la base 1986 = 100 est disponible pour la période allant de 1950 à ce jour. L'indice mensuel a été calculé de nouveau sur la base de 1986 jusqu'en janvier 1981. Les indices annuels de 1950 à 1980 sont raccordés à la base temporelle actuelle de janvier 1981.

**Données disponibles**

Les données de la présente publication sont aussi disponibles sur CANSIM dans la matrice 176. On peut se procurer les indices additionnels, les diagrammes de pondération et les prix utilisés dans le calcul de l'indice en s'adressant à la Section du revenu agricole et des prix à la production.

**L'indice des prix des entrées dans l'agriculture**

L'indice des prix des entrées dans l'agriculture mesure la variation des prix des principaux biens et services qu'utilisent les agriculteurs du Canada. Ces indices figurent dans la publication n° 62-004 au catalogue et dans la base CANSIM. Pour plus de renseignements, communiquez avec M. Vaclav Krabicka, Division des prix, Ottawa (613) 951-3342.









FOR FURTHER READING		LECTURES SUGGÉRÉES	
Selected Publications from Statistics Canada		Choisies parmi les publications de Statistique Canada	
Title		Titre	Catalogue
Farm Input Price Index, Quarterly, Bilingual		Indice des prix des entrées dans l'agriculture, Trimestriel, Bilingue	62-004
Agriculture Economic Statistics, Semi-Annual, English or French		Statistiques économiques agricoles, Semi-annuel, Anglais ou Français	21-603 (E/F)
Grain Trade of Canada, Annual, Bilingual		Le commerce des grains au Canada, Annuel, Bilingue	22-201
Cereals and Oilseeds Review, Monthly, Bilingual		La revue des céréales et des graines oléagineuses, Mensuel, Bilingue	22-007
The Field Crop Reporting Series, Seasonal, Bilingual		Série de rapports sur les grandes cultures, Saisonnier, Bilingue	22-002
Production of Poultry and Eggs, Annual, Bilingual		Production de volaille et oeufs, Annuel, Bilingue	23-202
Production of Eggs, Statistical Bulletin, Monthly, Bilingual		Production des œufs, Bulletin Statistique, Mensuel, Bilingue	--
Livestock Statistics, Annual, English or French		Statistiques du bétail, Annuel, Anglais ou Français	23-603 (E/F)
The Dairy Review, Monthly, Bilingual		La revue laitière, Mensuel, Bilingue	23-001
Fruit and Vegetable Production, Seasonal, Bilingual		Production de fruits et légumes, Saisonnier, Bilingue	22-003
Greenhouse Industry, Annual, Bilingual		L'industrie des cultures de serre, Annuel, Bilingue	22-202
Potato Production, Statistical Bulletin, Seasonal, Bilingual		Production canadienne de pommes de terre, Bulletin Statistique, Saisonnier, Bilingue	--
Production and Value of Honey and Maple, Statistical Bulletin, Annual, Bilingual		Production et valeur du miel et des produits de l'éryable, Bulletin Statistique, Annuel, Bilingue	--

STATISTICS CANADA LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010203868

To order a publication you may telephone 1-613-951-7277 or use facsimile number 1-613-951-1584. For toll free in Canada only, telephone 1-800-267-6677. When ordering by telephone or facsimile number a written confirmation is not required.

Pour obtenir une publication veuillez téléphoner au 1-613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1-613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada seulement, composez le 1-800-267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande passée par téléphone ou télécopieur.